

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 17 - Vendredi 5 mai 2023

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE AGENCE AVS REGIONALE

L'agence AVS est fermée **vendredi 12 mai 2023**.
Le personnel participe à l'Assemblée Générale des
Agences AVS du canton de Berne.

En cas d'urgence :

AVS : Veuillez vous adresser à la caisse de compen-
sation du canton de Berne au 031 379 79 79 ;

AI : Veuillez vous adresser à l'Office AI du canton de
Berne au 058 219 71 11.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

AGENCE AVS

RÉSULTATS DU CONCOURS DE PROJETS "RÉAFFECTATION DU TRACÉ CFF LA NEUVEVILLE - DOUANNE"

Exposition des projets de concours
du 6 au 21 mai 2023

Au Musée de la vigne, Gléresse/Chavannes

Samedi / dimanche : 6 et 7 mai 2023

Samedi / dimanche : 13 et 14 mai 2023

Samedi / dimanche : 20 et 21 mai 2023

respectivement de 13.30 heures à 17.00 heures

Des visites hors des heures d'ouverture peuvent être
organisées pour les groupes intéressés (pour autant
que la salle ne soit pas occupée).

Renseignements auprès de l'administration com-
munale de Gléresse : 032 315 11 71 ou par e-mail
info@ligerz.ch

La Neuveville, le 1^{er} mai 2023

Sur mandat de l'Association seeland.biel-bienne

Municipalité de La Neuveville

Paroisse réformée de La Neuveville

RÉCOLTE D'HABITS : UN SUCCÈS

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont
apporté vêtements, chaussures, jouets et
vélos parfois presque neufs lors de la récolte
d'habits du samedi 22 avril à l'église catho-
lique de La Neuveville.

Les paroisses catholique et réformée de La Neuve-
ville qui organisaient cette action pour les réfugiés
du Centre de Prêles à Châtillon ont été heureuses
d'assister à ce bel élan de solidarité. La générosité
de la population a permis de récolter une telle quan-
tité d'habits que les employés du centre ont dû
effectuer plusieurs voyages pour la ramener. La
distribution au centre a déjà commencé et cela aide
de nombreuses familles. Nous vous remercions
sincèrement pour votre générosité. Nous profitons
aussi de remercier tous les bénévoles qui ont aidé
au tri des vêtements.

Votre aide a été précieuse



PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Assemblée de paroisse
lundi 5 juin 2023

à 20h00 à la Maison de paroisse,
ch. de la Raisse 3

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Procès-verbal du 05.12.2022 : approbation
3. Assemblée de paroisse : élection du
vice-président
4. Conseil de paroisse : élection
5. Comptes 2022: présentation, rapport des
vérificateurs et rapport sur la protection
des données, approbation
6. Information vie paroissiale
7. Divers

Les comptes 2022 et le procès-verbal du 5
décembre 2022 peuvent être consultés au
secrétariat de la paroisse aux heures d'ouver-
ture à partir du 5 mai 2022.



078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires :

Mardi 15h00 - 18h00
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 15h00 - 18h00
Vendredi 15h00 - 23h00
Samedi Fermé (selon planning)

PROCHAINES ACTIVITÉS

Vendredi 12 mai

Atelier sac en coton 17h00 - 19h00

Impression d'une photo de ton choix sur un sac en
coton et décorations avec des feutres Posca, de la
broderie et d'autres techniques.

Prix: 5.- inscription jusqu'au 5 mai
(délai pour envoyer une photo)

Portes ouvertes du CAJ

Samedi 13 mai 13h - 17h

Accueil et visites du CAJ pour toute la population
de La Neuveville, du Plateau de Diesse et de Nods!
L'occasion de découvrir le CAJ de l'intérieur.

- Visites guidées du CAJ
- Présentation des activités et des prestations
- Stand de prévention par Santé Bernoise pour
les parents et adolescents
- Initiations skateboard, trottinette et roller freestyle
par le skatepark de Bienne (13h30 - 16h30)
- Contest de trottinette freestyle: "Game of scoot"
(16h)
- Musique et DJ
- Bar à crêpes et rafraîchissements

Fondation de la Piscine du Landeron

14 MAI 2023

FÊTE DES MERES

PISCINE du LANDERON

OFFREZ UN BON D'ABONNEMENT
DE SAISON 2023

AVEC 10% DE RABAIS

AU KIOSQUE DU CENTRE DU LANDERON

Piscine chauffée du Landeron OUVERTURE

Samedi 13 mai 2023

Prix indigène pour les habitants
de La Neuveville

**DU 13 AU 15 mai 10%
DE RABAIS**

POUR TOUS SUR LES
ABONNEMENTS DE SAISON
(Avec photo)

Toujours avec l'aquagym gratuit
&

leçons de natations privées avec
Stefan Volery
Swimming School Academy

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Matthieu et Nayda Cochet,
chemin des Aubépines 5, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : My Architectes Sàrl, Gare 6a,
2035 Corcelles.

Projet : Transformations intérieures d'un immeuble
locatif et commercial, à la rue des Fossés 12, sur la
parcelle no 289, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier
sont déposés publiquement au Service de la gestion
du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la
première publication dans la FOD, soit du 28 avril 2023
au 29 mai 2023. Les oppositions dûment motivées, les
éventuelles réserves de droit et demandes de compen-
sation des charges doivent être envoyées au Ser-
vice de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP
263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier
jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 28 avril 2023
Municipalité de La Neuveville



Avis de construction

Requérante : Union Suisse d'habitation SA, Rue Daniel-Jeanrichard 28, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet : Atelier A5-Jeanerret-Gris Sàrl, Rue Fin-de-Praz 22, 2024 St-Aubin.

Emplacement : parcelle no 521, au lieu-dit : "Route de Neuchâtel 27", commune de La Neuveville.

Projet : démolition du bâtiment existant et construction d'un immeuble mixte d'habitation et de bureaux, aménagement de 9 places de stationnement et pose d'installations photovoltaïques en toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Recensement arch. : ensemble bâti C.

Dérogations : art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 juin 2023** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 mai 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Matthieu et Nayda Cochet, rue du Tirage 26a, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : MyArchitectes Sàrl, Gare 6a, 2035 Corcelles.

Projet : Transformations intérieures d'un immeuble locatif et commercial, à la rue des Fossés 12, sur la parcelle no 289, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 28 avril 2023 au 29 mai 2023. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 28 avril 2023

Municipalité de La Neuveville

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



Commune de Nods



Nouvelles de l'administration

Nouveau système d'évaluation officielle démarrage de la phase de conception

Le Conseil-exécutif et la Commission des finances du Grand Conseil ont pris connaissance des travaux de l'Intendance des impôts visant à réformer le système d'évaluation officielle. Il sera simplifié sur le modèle de celui du canton de Lucerne. L'intendance des impôts s'apprête à démarrer les travaux de projet. La directrice des finances Astrid Bärtschi accorde une grande importance à cette réforme. La première évaluation officielle selon les nouvelles règles devrait avoir lieu au plus tôt en 2028 ou 2029.

Lors de l'évaluation générale 2020, le système actuel a été jugé trop complexe. L'Intendance des impôts a donc lancé le projet de réforme NewEO, notamment pour faire suite à des interventions parlementaires adoptées par le Grand Conseil. Elle a d'abord établi un cahier des charges visant à rendre l'évaluation des immeubles plus simple et plus compréhensible pour les citoyennes et les citoyens. L'accent est mis sur la transparence, la justesse des chiffres ainsi que l'économicité et la praticité du système.

Étude de variantes

Après une analyse générale des méthodes d'évaluation employées dans les autres cantons, l'Intendance des impôts a restreint ses options à trois modèles. Au final, il est apparu que c'est le modèle du canton de Lucerne qui répond le mieux au cahier des charges bernois car il permet de recourir dans de nombreux cas à des informations existantes (en particulier les valeurs de l'assurance immobilière et les valeurs foncières). Le système

lucernois, qui est une synthèse de modèles éprouvés appliqués dans d'autres cantons, offre une bonne traçabilité et devrait permettre de faire des évaluations correctes dans la grande majorité des cas. Une fois que les interfaces numériques nécessaires seront en place, le système devrait être beaucoup plus économique et pratique qu'actuellement. La procédure de fixation des valeurs officielles sera remplacée par un système intégrant des actualisations régulières, ce qui améliorera l'acceptation des évaluations.

L'Intendance des impôts a rejeté les autres modèles analysés. Une simple optimisation des règles d'évaluation actuelles n'apporterait pas la simplification souhaitée et les futures évaluations seraient trop imprécises. Un modèle laissant en grande partie aux contribuables le soin d'évaluer leurs biens a également été écarté : il n'est pas assez économique en raison de l'effort qu'il demanderait aux personnes concernées et des demandes d'éclaircissement qu'il aurait engendrées.

Démarrage de la phase de conception

Le Conseil-exécutif et la Commission des finances ont pris connaissance du changement de méthode prévu pour suivre le modèle du canton de Lucerne. L'Intendance des impôts peut ainsi charger une direction de projet externe de procéder à la conception du nouveau système. La directrice des finances Astrid Bärtschi tient à ce que ce projet avance vite.

Le Conseil-exécutif et la Commission des finances seront vraisemblablement de nouveau consultés au premier trimestre 2024, avant le démarrage de la procédure législative ordinaire. Il est prévu de mettre en place le nouveau système lors de la révision de la loi sur les impôts au 1er janvier 2027. Une

première évaluation générale selon le nouveau droit pourrait ainsi avoir lieu au plus tôt durant l'année fiscale 2028 ou 2029.

Succès du soutien aux camps scolaires

Ces deux dernières années, les camps scolaires ont bénéficié de contributions financières complémentaires du Fonds de soutien de la Banque cantonale bernoise pour un montant total de 181 000 francs. Il reste des ressources à disposition pour l'année scolaire en cours. La Direction de l'instruction publique et de la culture et l'association Chindernetz du canton de Berne coordonnent l'utilisation des fonds.

Outre leur grande valeur pédagogique, les camps scolaires renforcent la cohésion au sein des classes. Les élèves et leurs enseignantes et enseignants apprennent davantage à se connaître que dans le cadre scolaire quotidien. Et le personnel enseignant a la possibilité d'accompagner et d'encourager les élèves pendant tout une semaine dans un cadre extrascolaire.

4665 élèves ont bénéficié de ce soutien

Pour les années scolaires 2021/22 et 2022/23, le Fonds de soutien de la Banque cantonale bernoise a alloué un montant annuel de 100 000 francs au soutien des camps scolaires. Une contribution est accordée notamment à condition que le camp serve à approfondir au moins un objectif de développement durable mondial et qu'il respecte les critères pédagogiques du plan d'études 21. À ce jour, des aides ont été accordées à 194 camps, auxquels ont participé 4665 élèves. Les contributions versées représentent environ 96 000 francs pour l'année scolaire 2021/22. Pour l'année scolaire 2022/23, 90 demandes ont été approuvées et 85'000 francs environ ont été versés (chiffres d'avril 2023).



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

	Mai	
Lundis	8, 15, 22	8h00 - 12h00
Jeudi	11	8h00 - 12h00
Samedi	27	8h00 - 12h00
Mercredi	31	8h00 - 12h00

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À NODS

Nous vous informons que l'Administration communale sera fermée les jeudi et vendredi, 18 et 19 mai 2023 en raison de l'Ascension.

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 6 mai de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Afin d'informer les citoyennes et citoyens sur les décisions prises par votre exécutif, les "Echos du Conseil communal" sont régulièrement affichés au panneau officiel devant l'Administration communale.

Ce compte-rendu vous informe des principales décisions prises et d'informations diverses.

Conseil communal

Avis de construction

Requérants : Communauté héréditaire, Rollier Reynold, Route de Chasseral 33, 2518 Nods et Sonia Rollier Voegelin

Auteur du projet : Communauté héréditaire, Rollier Reynold, Route de Chasseral 33, 2518 Nods et Sonia Rollier Voegelin

Projet : Construction d'un garage double en béton : Largeur 7m, profondeur 6,5m et hauteur 2,7m. Nouvelle place asphaltée de 35,5m² devant le garage sur RF 133 du ban de Nods, Route de Chasseral 33, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : Suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 28.04.2023

Administration communale

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE : INSCRIPTION POUR LES BONS DE GARDE

Tous les parents domiciliés à Nods peuvent solliciter des bons de gardes pour une place en crèche ou en famille d'accueil. La commune octroie des bons de garde pour l'accueil des enfants en crèche/famille d'accueil jusqu'à la fin de l'école enfantine. La marche à suivre est la suivante :

S'assurer d'avoir une place en crèche/famille d'accueil

La crèche/famille d'accueil doit avoir adhéré au système des bons de garde et vous avoir réservé une place pour 2021-2022.

Accéder à BE-Login

Pour pouvoir procéder à l'inscription, vous devez pouvoir accéder à la plateforme "BE-Login". Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont les mêmes que pour remplir la déclaration d'impôts en ligne. Pour toute question à ce sujet, vous pouvez consulter le site <https://www.belogin.directories.be.ch/cms/fr/welcome.html>

Demander le bon de garde

La demande se fait via le portail internet "KIBON" www.kibon.ch. Lorsque la demande est complète, une demande de confirmation est directement envoyée à la crèche/famille d'accueil.

Une fois que la place a été acceptée par la crèche/famille d'accueil, vous n'avez plus qu'à valider la demande, imprimer le document de validation, le signer et envoyer ce dernier à l'administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods.

Décision

La commune contrôle votre demande, vous réclame tous les compléments d'information utiles et rend une décision susceptible de recours. Elle verse sa participation, sur la base de la décision rendue, chaque mois directement à la structure d'accueil.

Documentation

Vous trouverez toute information utile directement sur le site www.be.ch/famille sous "accueil extrafamilial". L'administration communale se tient également à disposition pour répondre à vos questions.

Administration communale

Ça me dit marche!

Découvrir les différentes régions du canton de Berne à pied

Nods • Activité accessible à tous
Samedi 06 mai 2023 • Parcours d'environ 2h le samedi matin

Rendez-vous à 10h au Parking du Cheval Blanc à Nods

Toutes les dates et informations sous: be.ch/sport

Cross des Jonquilles

Au stand de tir de Nods
Dimanche 7 mai 2023

Premier départ à 9h30:
Dernière inscription au plus tard 30 minutes avant le début de votre course.

La course a lieu par tous les temps!
Tarif enfant: 10 frs pré-inscription, 15 frs sur place
Tarif adulte: 20 frs pré-inscription, 25 frs sur place

Résultats et remises des prix à 13h00

Menu du jour: Hamburgers, frites.

Plus d'informations concernant les différentes catégories sur: www.nods.ch/gym

Pré-inscription

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

ACTIVITE EN PLEIN AIR

CHAQUE 3^{ème} MERCREDI DU MOIS pour toutes et tous, rejoignez-nous!

10 mai 2023
MARCHÉ

19h30
PARCOUR, PIERRE D'ORNE
INSCRIPTION 079 755 31 76

Des rhumatismes? Moi?

Sarah, 31 ans

Nous aidons les personnes souffrant de rhumatismes à mieux vivre au quotidien.

Rheumaliga Schweiz
Ligue suisse contre le rhumatisme
Legg svizzera contro il reumatismo

**Horaires 2023 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi-			
Vendredi	18.05.2023	19.05.2023	Ascension
Lundi	29.05.2023		Lundi de Pentecôte
	24.07.2023	04.08.2023	Fermeture estivale
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOSBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES
Stationnements du 1^{er} trimestre 2023****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin

L'administration communale

**LOCAUX À LOUER**

En raison du déménagement de certaines classes d'école dans la nouvelle Ecole Les Joncs à Prêles et dans le cadre d'une réflexion générale pour l'utilisation des locaux libérés, des espaces seront disponibles dès le mois de septembre 2023.

Il s'agit des locaux suivants :

- Lamboing, Route de Diesse 9, Ecole à journée continue, deux étages distincts, rez-de-chaussée : environ 112 m², 1^{er} étage : environ 135 m², local annexe avec entrée séparée : environ 25 m².

- Lamboing, Vieux collège, Route de Diesse 2, plusieurs locaux allant de 30 m² à 55 m².

- Diesse, ancienne administration communale et classes d'école, Route de Nods 2, administration communale : environ 64 m² et deux salles de classes : environ 57 m² chacune

Toute personne, association ou entreprise intéressée, etc., peut faire parvenir sa demande à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles d'ici au 15 mai 2023.

Pour toutes informations, merci de contacter Mme Landry au no 032 315 70 70.

L'administration communale

**INSCRIPTION ENFANTS
À LA CRÈCHE LA LUCIOLE**

Vous êtes parents ou futurs parents et recherchez une place d'accueil pour votre enfant. Il est désormais possible de nous transmettre votre demande d'inscription pour la rentrée d'août 2023 auprès de la crèche La Luciole.

En effet, notre infrastructure permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle tout en faisant évoluer votre enfant dans un cadre harmonieux et chaleureux.

Nous sommes à disposition pour toute demande, visite ou rencontre : luciole@leplateaudediesse.ch ou 032 315 18 00.

L'Équipe de la crèche La Luciole

SABLE À CHATS DANS LES ROBIDOGS

Depuis quelques temps, il est constaté que certains citoyens déposent la litière de leur chat dans des robidogs.

Même si le chat est un animal de compagnie, son sable ne peut malheureusement pas être évacué de la sorte, étant donné qu'aucune taxe spécifique n'est perçue par la commune pour ces animaux.

La commune compte sur votre compréhension et remercie les propriétaires de chats de bien vouloir éliminer ces litières avec les ordures ménagères déposées dans les conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE
DU 28 MARS 2023**

Dans sa séance du 1^{er} mai 2023, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 mars 2023.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 5 mai 2023

L'administration communale

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logements qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au 1^{er} juin 2020 à l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1^{er} juin 2023 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS AVIS AUX CITOYENS

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 18 mai 2023 sera donc avancée au **mercredi 17 mai 2023**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale



ASSEMBLÉE ORDINAIRE Commune bourgeoise Prêles

Dimanche 28 mai 2023 dès 09h30
Salle du Conseil – Bâtiment administratif
bourgeois – Ch. du Stand 3 à Prêles

ORDRE DU JOUR :

1. Camping Prêles SA

- 1.1 Comptes 2022 pour information
- 1.2 Informations du Président du CA

2. AG Bourgeoisie

- 2.1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2.2. Comptes 2022
- 2.3. Informations du Conseil
- 2.4. Divers et imprévus

NB : Cette assemblée sera suivie d'un brunch, sur inscription,

**dès 11h00, à la Métairie
de la Grande Maison – Diesse**

VOTATIONS FÉDÉRALES, CANTONALES ET COMMUNALES DIMANCHE 18.06.2023

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 18 juin** au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, **jusqu'au samedi 20h00**.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance**, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence :
Administration :
Bureau de vote

M. Raphaël Simon-Vermot
Mme Mélanie Kiener
**Dimanche 18 juin 2023
de 09h45 à 12h00**

Membres :

M. Sébastien Guisolan
Mme Asaël Gosteli
M. Marina Iseli

Suppléante :

Bureau de
dépouillement

**Dimanche 18 juin 2023
à 9h00**

Membres :

Mme Florence Jeanneret-Grosjean
Mme Célia Halter
Mme Anaïs Ilijazi
M. François Hostettler

Suppléante :

L'administration communale

**Dimanche 18 juin 2023
à 9H30**

Mme Valérie Jeanguenin
M. Ulrich Jucker
Mme Karin Kaltenrieder
M. Thomas Iseli

**Dimanche 18 juin 2023
à 9h45**

M. François Joliquin
M. Nils Kammermann
Mme Laura Hänni
M. Marc Hofer

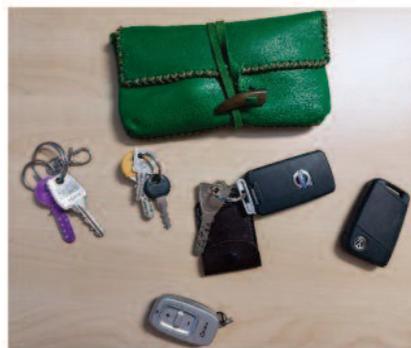
Mme Gabriela Kaufmann

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
L'administration communale



Objets trouvés

Reconnaissez-vous l'un de ces objets ?



**Le cas échéant, c'est très volontiers
que nous les rendrons à leur légitime propriétaire !**

Il lui suffira de passer au bureau de notre administration et nous les lui restituerons après les vérifications d'usage.

https://www.leplateaudediesse.ch/quichet_virtual/objets_trouves

L'administration communale



Bergerie du Haut (Noire Combe)

La saison 2023 de la Bergerie du Haut va commencer

L'ouverture aura lieu le samedi 20 mai 2023



Dortoirs pour 36 personnes
Location du bâtiment à la journée

Vous trouverez des informations
concernant les locations sur le site :

www.leplateaudediesse.ch

Le comité de la Bergerie du haut ainsi
que les gardiens se feront un plaisir de
vous y accueillir.

Le Comité

DÉCHETTERIE VERTE DE LAMBOING- DÉCHETS NON-COMPOSTABLES



Nous constatons de plus en plus régulièrement le dépôt de matériaux non-compostables dans notre déchetterie verte de Lamboing.

Cette semaine, des sacs en plastique, tuiles, jute, pots plastiques ont été déposés dans les déchets verts sur la place aux Moulins à Lamboing. Ce dépôt n'est pas conforme pour une revalorisation des déchets verts.

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir uniquement les déchets suivants : **branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.**

Cet état de fait **n'est pas tolérable**. Nous prions les personnes concernées d'éliminer ces matériaux de manière appropriée !

Nous vous rappelons que notre personnel de voirie procède maintenant à des contrôles réguliers de nos déchetteries vertes de Lamboing et de Prêles.

L'administration communale

**ALCOOL ET
MÉDICAMENTS :
GARE AU
MÉLANGE !**

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**LES ADDICTIONS
NE SONT PAS
UNE AFFAIRE
PRIVÉE.**

**L'ADDICTION NOUS
CONCERNE TOUS.
BRISONS LE TABOU !**

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**MA FILLE
NE QUITTE PLUS
SON ÉCRAN !**

Nous sommes là pour vous aider !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**MON FILS FUME
DU CANNABIS !**

Nous sommes là pour vous aider !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

DÉPÔTS ILLICITES



La commune a constaté plusieurs dépôts illégitimes de déchets en tout genre à proximité de plusieurs moloks.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des matériaux à côté des vides ordures !

Les citoyennes et citoyens ont la possibilité de déposer certains matériaux à la déchetterie de Diesse afin de les éliminer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale



Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert du 29 avril au 29 octobre 2023. Samedi et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée "Petites annonces" présentant plusieurs centaines d'anciennes publicités, toutes parues dans le Vignoble et le Courrier entre 1861 et 1915, et l'exposition "Ville d'étude et de séjour" prolongée en 2023.
www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches du 29 avril au 29 oct 2023 de 13h30 à 17h.
Visites guidées et locations de salles sur demande
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Vendredi	5.05.2023	20h30	Tréteaux d'Orval
Samedi	6.05.2023	20h30	Tréteaux d'Orval
Dimanche	7.05.2023	17h	Lempen Puppet Theater
Vendredi	12.05.2023		EMJB
			Elèves de Cyprien Rochat
Mercredi	28.06.2023		EMJB
			Elèves de Nadia Gigandet
			EMJB
			Elèves de Caryl Baker

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

Paroisse réformée de La Neuveville

Venez découvrir les douze magnifiques tableaux de Catherine Louis qui nous emmène sur les traces de "Mémé Jardin et de son petit-fils." ! Au secrétariat paroissial pendant les heures d'ouvertures du secrétariat!
Vendredi 5 mai

Cultes dans les homes à 10h à Monrepos et 10h45 à Montagu

16h30, reprise des rencontres Cycle I à la maison de paroisse. Wanda et Annemarie attendent les enfants !

17h45 Cycle II à la maison de paroisse avec Julien
19h30, conférence d'André Sunier à la maison de paroisse de Nods : accueil et rencontres sur le chemin de Compostelle

Dimanche 7 mai

10h, culte à la Blanche église avec le pasteur John Ebbutt et le chœur Gospel les "Sunday Gospel Singers", direction Christine Donzel. Apéritif offert !

Mercredi 10 mai

10h, groupe de prière et de partage biblique à la salle Schwander

Dimanche 14 Mai

Le Chœur Shante de Bienne sous la direction de Fanny Anderegg nous propose un tour du monde en chansons pour la cette fête des mères où des roses seront distribuées. Partage du verre de l'amitié.

Bienvenue à tous pour se laisser enchanter !

A votre service

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch

Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédictions sur notre site internet :

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 7. Mai

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Peter von Salis und Karin Schneider (Orgel) sowie Beteiligung der KUV 4. Pikettendienst

29. April bis 2. Juli: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messes dominicales à La Neuveville

Dimanche 7 mai, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption.

Préavis : Assemblée de paroisse de La Neuveville - Plateau de Diesse

Lundi 12 juin à 20h à la salle de paroisse, Mornets 15, La Neuveville. L'ordre du jour sera publié dans les éditions du 12 mai et du 9 juin.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Fenêtre Ouverte avec André Sunier

Vendredi 5 mai, 19h30-21h, Maison de paroisse de Nods, rencontre avec André Sunier, il nous partagera son expérience sur le Chemin de Compostelle, tant

Paroisses réformées Diesse-Lamboing-Prêles-Nods

ACCUEILS ET RENCONTRES SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE AVEC ANDRÉ SUNIER

Vendredi 5 mai 19h30-21h00

Maison de paroisse de Nods - Parking: Hôtel Cheval Blanc

André Sunier a accompli un pèlerinage à Compostelle en partant de Nods le 21 mars 2014. Dès l'année suivante, il s'est porté volontaire pour accueillir des pèlerins dans un gîte. Des expériences fortes qu'il racontera lors de la prochaine rencontre "Fenêtre Ouverte". Il a aussi effectué d'autres pèlerinages vers Compostelle par différents chemins.

Quelles sont ses motivations à continuer de se rendre sur le chemin de Saint-Jacques ? Qui sont les personnes accomplissant le chemin ? Quelles sont leurs motivations ? Cette expérience peut-elle changer

11 / Paroisses

comme pèlerin que comme volontaire pour accueillir les pèlerins dans un gîte. Entrée libre, collecte !

Dimanche 7 mai

Culte à Diesse, 10h, service de voiture (voir ci-dessous)
Fête autour du clocher

Samedi 3 juin, 11h-17h, la fête sera belle, le programme: visite historique de l'église, bricolage et chasse aux trésors pour les enfants, exposition, descente en rappel du clocher, découverte de l'orgue et concert. Des précisions seront données dans une prochaine édition du Courrier

Service de voiture

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Vendredi 5 mai

Accueils et rencontres sur les chemins de Compostelle avec André Sunier de 19h30 à 21h à la Maison de paroisse de Nods. Parking: Hôtel Cheval Blanc.

Dimanche 7 mai

10h, culte à Nods avec Sainte-Cène.

Mardi 9 mai

9h à la cure lecture biblique et prière.

Rencontre des aînés à 14h, chemin de Compostelle, l'accueil et les rencontres avec André Sunier.

Dimanche 14 mai

10h à Diesse, culte.

Mardi 16 mai

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Jeudi 18 mai

10h à La Neuveville: régional Ascension.

Dimanche 21 mai

10h culte régional à Diesse.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolì est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

son approche de la vie? Quelles sont les rencontres qui l'ont particulièrement marquées ? ...

La rencontre sera riche et passionnante !

Entrée libre

Collecte service de voiture au 032 315 27 37

Bienvenue à chacune et chacun !

Rencontre suivante: Vendredi 1^{er} septembre, 19h30, Maison de paroisse de Diesse avec Sœur Gabrielle

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch